



COMPTE RENDU DU BUREAU DU 15 AVRIL 2024

POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril à 16h30, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 18 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du PETR à Albi, sous la présidence de Jean-Luc ESPITALIER

Membres en exercice : 13

Membres présents : 7

Bernard BOUVIER, Sylvian CALS, J-Claude CLERGUE, J-Luc ESPITALIER, Guy GAVALDA, Christian PUECH, Didier SOMEN

Membres présents en visio : 4

J-Marc BALARAN, Patrick CARAYON, Marie-Claude ROLLAND, Myriam VIGROUX

Membres excusés : 2

J-Luc CANTALOUBE, Sylvie GRAVIER

Autres personnes présentes sans voix délibérative : 4

Justine CHOLLET, Julien FRAT, Anaïs HUOT, Delphine PINCZON DU SEL

Secrétaire de séance : Bernard BOUVIER

Ci-joint : Document de présentation BUREAU

Points à l'ordre du jour :

1	PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	2
1.1	ENJEUX COMMUNS A L'ENSEMBLE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES.....	2
1.2	ENJEUX PRIORITAIRES EXPRIMES DANS UNE SEULE INTERCOMMUNALITE :	2
1.3	PRIORITES RETENUES POUR LA POURSUITE DU PAT	2
2	LEADER	3
3	DISPOSITIF DE RECUPERATION DES EAUX DE PLUIE	4
4	INFORMATIONS DIVERSES	5
4.1	FILIERES PIERRES SECHES	5
4.2	RENCONTRE AVEC CLAUDE ONESTA	5
4.3	RENCONTRE AVEC VIRGOCOOP	5
4.4	COFIL CRTE/CTO/ATI FEDER	5

En qualité de Président, Jean-Luc Espitalier ouvre la séance à 16h30 et introduit l'ordre du jour.
Monsieur Bernard BOUVIER est désigné secrétaire de séance

1 Projet Alimentaire Territorial

Le programme d'actions du PAT s'est finalisé en décembre 2023. Afin d'en faire l'évaluation et d'envisager les poursuites, une méthodologie a été mise en place avec les partenaires et les communautés de communes. Des rencontres dans chaque intercommunalité avec des élus et des agents a permis de recueillir les impressions sur les actions menées et les priorités politiques pour la fin de mandature.

La stratégie du PAT comporte 6 axes stratégiques et 18 enjeux. Il est proposé aux élus de prioriser les enjeux à prendre en compte dans le PAT pour les prochaines années à partir des éléments qui ressortent des rencontres intercommunales. Ce travail doit permettre d'identifier un profil de poste pour le remplacement d'Anaïs.

Aussi les enjeux qui ont été exprimés comme prioritaires par une ou plusieurs communautés de communes sont les suivants.

1.1 Enjeux communs à l'ensemble des communautés de communes

- **Préserver le foncier agricole**
La question de la relation SAFER-collectivités est posée et paraît incontournable pour agir sur cet enjeu.
Il est proposé une rencontre groupée avec celle-ci et l'étude de possibilité de maîtrise foncière localement
- **Favoriser la transmission et l'installation d'exploitations agricoles**
L'essor maraîcher propose d'établir un partenariat avec le territoire pour développer des accompagnements en Archipel. Il est proposé de rentrer en contact avec Pascal Néel pour étudier une rencontre sur leur site.
La question d'un partenariat avec le lycée Fontlabour pour des interventions auprès des élèves est évoquée
- **Accompagner les restaurants collectifs en gestion directe et concédée**
Le renforcement de la loi Egalim, les différents projets de cuisine centrale/territoriale en font un enjeu important et un sujet qu'il faut continuer d'accompagner.
- **Lutter contre la précarité alimentaire**
Enjeu qui apparaît de plus en plus important mais avec de nombreuses limites dans les possibilités d'actions. Travail à mener avec les services et les acteurs concernés par cet enjeu.
- **Sensibiliser les consommateurs**
Associer les scolaires pour pouvoir sensibiliser dès le plus jeune âge, lien avec les réseaux d'écoles rurales.

1.2 Enjeux prioritaires exprimés dans une seule intercommunalité :

- **Accompagner les producteurs en vente directe (carmausin Ségala)**
La question de l'identification des producteurs locaux sur les marchés de plein vent est soulevée !
- **Amplifier le changement de pratiques et l'agroécologie (Monts d'Alban et du Villefranchois)**
Le projet porté par le syndicat de bassin versant Tarn Aval doit permettre de renforcer l'action publique. Il est nécessaire d'accompagner ce projet et de l'étendre au territoire.
- **Lutter contre le gaspillage alimentaire (Centre Tarn)**
Cet enjeu est fortement en prise avec la compétence déchets des collectivités et la nécessité de réduire les volumes collectés.

1.3 Priorités retenues pour la poursuite du PAT

Après échanges, les élus considèrent que l'ensemble de ces 8 enjeux peuvent être considérés comme prioritaires sur l'ensemble du territoire du PETR

Il est présenté alors les pistes d'actions pour chaque enjeu ainsi qu'un radar territorial permettant d'appréhender la maturité du territoire sur ce thème, les ressources nécessaires pour mener à bien des actions, et les opportunités disponibles (cf. présentation jointe)

Un travail complémentaire est réalisé pour regrouper ces enjeux en 4 catégories :

- Une sur le foncier avec l'installation et la transmission
- Une deuxième sur la transition agro-écologique
- Une troisième sur la restauration collective
- Un dernier autour de la sensibilisation et les consommateurs

Les élus souhaitent conserver ces quatre catégories avec le même niveau d'intérêt.

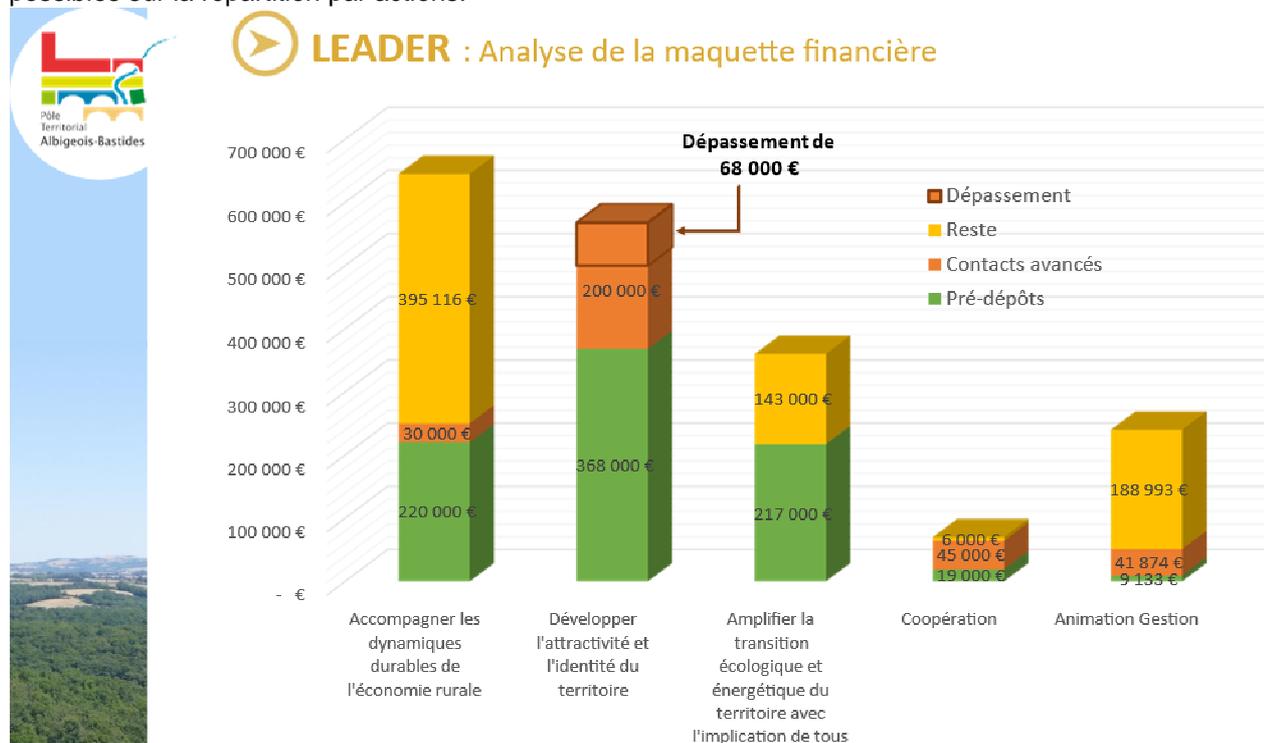
Il est proposé de lancer un recrutement et de publier une offre de poste qui identifie ces enjeux !

2 LEADER

Il est rappelé la composition du comité de programmation (cf. présentation ci jointe).

Justine présente la sollicitation d'un GAL Espagnol pour une proposition de coopération sur le patrimoine Minier. Des échanges avec Decazeville Communauté, également concernée par ce projet, devrait avoir lieu prochainement lors d'un nouveau comité de pilotage concernant le Viaduc du Viaur

Il est également présenté la liste des projets qui souhaitent solliciter du Leader (cf. présentation ci jointe). Cette liste permet de dresser un premier état de la consommation de l'enveloppe et de se rendre compte des tensions possibles sur la répartition par actions.



Aussi, il est proposé de revoir d'ores et déjà la répartition de l'enveloppe Leader par fiche actions avant la signature de la convention afin de s'assurer de pouvoir proposer un financement à tous les projets potentiels dès ouverture des demandes.

La nouvelle répartition retenue est la suivante :

N° fiche action	Libellé de la fiche action	Montant FEADER	Montant prévisionnel contreparties publiques nationales	Total
1	Accompagner les dynamiques durables de l'économie rurale	445 116 €	111 279 €	556 395 €
2	Développer l'attractivité et l'identité du territoire	650 000 €	162 500 €	812 500 €
3	Amplifier la transition écologique et énergétique du territoire avec l'implication de tous	360 000 €	90 000 €	450 000 €
4	Coopération	120 000 €	30 000 €	150 000 €
5	Animation	240 000 €	60 000 €	300 000 €
TOTAL :		1 815 116 €	453 779 €	2 268 895 €

Enfin les élus sont informés d'une visite en cours de préparation pour le joli mois de l'Europe qui aura lieu le 30/05/2024 à 15h30 à Tanus pour une visite du Viaduc du Viaur et de la Cabano, 2 projets financés par Leader.

3 Dispositif de récupération des eaux de pluie

Après une présentation générale du dispositif, le plan de financement général est présenté pour validation avant un envoi auprès de l'agence de l'eau.

Ce plan de financement présente des augmentations par rapport à plan qui avait pu être présenté précédemment car :

- La 3CT est réintégrée sur le dispositif collectif PETR pour le chèque ménage suite à l'abandon d'un dispositif similaire porté par le syndicat de bassin versant de l'Agout auquel la 3CT était rattachée initialement.
- Augmentation du prévisionnel de soutien pour les bâtiments publics suite aux retours du questionnaire envoyé aux communes et à la manifestation d'intérêt des communautés de communes ;
- Ajout de la possibilité de faire appel à un diagnostiqueur spécialisé dans le dimensionnement de ces installations pour des projets complexes
- Ajout de plusieurs dépenses complémentaires pour la communication sur le dispositif

Le plan de financement proposé et validé est le suivant :

DEPENSES		RECETTES													
Postes de dépenses envisagés	Dépenses budgetées (3 ans)	LEADER		REGION		Agence de l'eau		EPCI		Autres (Cnes, ECPI)		PTAB		TOTAL	
		€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
Conception graphique et impression d'outils de communication et de sensibilisation	5 000 €	1 500 €	30%	- €	0%	2 500 €	50%	- €	0%	- €	0%	1 000 €	20%	5 000 €	100%
Réalisation de vidéos pour la mise en récit du projet	5 000 €	1 500 €	30%	- €	0%	2 500 €	50%	- €	0%	- €	0%	1 000 €	20%	5 000 €	100%
Animation d'Ateliers pédagogiques "Sobriété" (5 à 6/an) Organisation Fête de l'eau (x3) avec les syndicats BV	33 000 €	9 900 €	30%	- €	0%	16 500 €	50%	- €	0%	- €	0%	6 600 €	20%	33 000 €	100%
Récupérateur d'eau pour les ménages (chèque soutien à l'acquisition)	225 629 €	- €	0%	- €	0%	112 815 €	50%	112 815 €	50%	- €	0%	- €	0%	225 629 €	100%
Organisation d'une conférence grand public autour de la préservation de la ressource en eau	6 200 €	- €	0%	- €	0%	3 100 €	50%	- €	0%	- €	0%	3 100 €	50%	6 200 €	100%
Achat de cuves de récupération d'eau pour les bâtiments publics et matériels complémentaires (€ HT)	350 000 €	- €	0%	70 000 €	20%	175 000 €	50%	- €	0%	105 000 €	30%	- €	0%	350 000 €	100%
Diagnostic pour des installations complexes de récupération d'eau pour les collectivités	5 000 €	1 500 €	30%	- €	0%	2 500 €	50%	- €	0%	- €	0%	1 000 €	20%	5 000 €	100%
TOTAUX DEPENSES TTC	629 829 €	14 400 €	2%	70 000 €	11%	314 915 €	50%	112 815 €	18%	105 000 €	17%	12 700 €	2%	629 829 €	100%

4 Informations diverses

4.1 Filières Pierres sèches

Présentation des propositions d'actions qui se dégagent du comité des partenaires qui s'est réuni le 02/04/2024

Avec la chambre des métiers	– Enquête auprès des entreprises du bâtiment pour une formation professionnalisante
Avec le CAUE	– Formation à destination des architectes du Tarn et des paysagistes – Sensibilisation des élus aux questions de réemploi et au stockage des matériaux – Identification de chantiers via l'inventaire du patrimoine, opération espaces publics
Avec le Département	– Identification de PR et GR avec des ouvrages (murets, patrimoine) pour des chantiers école – Identification des murs de soutènement routier en pierre sèche
Avec le PETR	– Recherche de chantiers école pour des formations : Journée grand public ; Formation CNFPT ; Formation professionnelle ; Chantiers d'insertion – Identifier des besoins en « rédaction de cahier des charges pour des chantiers pierres sèches » – Identifier des besoins de formation pour le suivi de chantiers P. S. par des agents – Sensibilisation/formation des élus à la pierre sèche – Formation CNFPT pour les agents communaux – Montage financier Leader de réalisation témoins

4.2 Rencontre avec Claude Onesta

Rappel de la rencontre du 26/04 avec Claude Onesta. Peu d'inscription pour le moment.

Il est évoqué le chevauchement avec le Parlement rural français qui se tient le même jour à Albi en présence du ministre de la transformation et de la fonction publiques Stanislas Guérini.

4.3 Rencontre avec Virgocoop

Il est rappelé l'organisation de la rencontre avec Virgocoop qui a lieu le 30/04/2024 après midi

4.4 COPIL CRTE/CTO/ATI FEDER

Il est rappelé l'avis favorable pour le projet d'extension de la maison des services d'Alban pour sa demande de FEDER dans le cadre de l'ATI portée par le PETR.

Il est également rappelé la difficulté de proposer une maquette de la programmation des opérations identifiées sur le territoire avec des plans de financement consolidés, compte tenu :

- Du nombre important d'opérations programmées (153 en 2024)
- Du décalage de cet exercice et des décisions de financement des partenaires Etat – Région – Département
- De la difficulté à récupérer des données auprès des partenaires

La disparition des comités de financeurs et la non mise en place du guichet unique sont évoquées.

Un projet d'acquiescer un outil permettant un meilleur suivi des opérations et des actions du PETR est évoqué. Des demandes de devis sont en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Le Président,
Jean-Luc ESPITALIER

Le secrétaire de séance,
Bernard BOUVIER

